


ALERTE CYCLONE - NIVEAU ORANGE

 PRÉFET DE LA GUADELOUPE <i>Liberté Égalité Fraternité</i>	EXPÉDITEUR CABINET DU PREFET SIDPC Téléphone :0590 99 69 01/ 0690 54 04 10	DESTINATAIRES <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%; border: none;"><input type="checkbox"/> CODIS</td> <td style="width: 50%; border: none;"><input type="checkbox"/> OVSG</td> </tr> <tr> <td style="border: none;"><input type="checkbox"/> CORG</td> <td style="border: none;"><input type="checkbox"/> BRGM</td> </tr> <tr> <td style="border: none;"><input type="checkbox"/> CIC</td> <td style="border: none;"><input type="checkbox"/> COMIL</td> </tr> <tr> <td style="border: none;"><input type="checkbox"/> SAMU</td> <td style="border: none;"><input type="checkbox"/> DIR. DE LA MER</td> </tr> <tr> <td style="border: none;"><input type="checkbox"/> ARS</td> <td style="border: none;"><input type="checkbox"/> DEAL</td> </tr> <tr> <td style="border: none;"><input type="checkbox"/> RECTORAT</td> <td style="border: none;"><input type="checkbox"/> ROUTES DE GUAD.</td> </tr> <tr> <td style="border: none;"><input type="checkbox"/> EMIZA</td> <td style="border: none;"><input type="checkbox"/> OPERATEURS</td> </tr> <tr> <td style="border: none;"><input type="checkbox"/> DIRECTIONS</td> <td style="border: none;"><input type="checkbox"/> MAIRIES</td> </tr> </table>	<input type="checkbox"/> CODIS	<input type="checkbox"/> OVSG	<input type="checkbox"/> CORG	<input type="checkbox"/> BRGM	<input type="checkbox"/> CIC	<input type="checkbox"/> COMIL	<input type="checkbox"/> SAMU	<input type="checkbox"/> DIR. DE LA MER	<input type="checkbox"/> ARS	<input type="checkbox"/> DEAL	<input type="checkbox"/> RECTORAT	<input type="checkbox"/> ROUTES DE GUAD.	<input type="checkbox"/> EMIZA	<input type="checkbox"/> OPERATEURS	<input type="checkbox"/> DIRECTIONS	<input type="checkbox"/> MAIRIES
<input type="checkbox"/> CODIS	<input type="checkbox"/> OVSG																	
<input type="checkbox"/> CORG	<input type="checkbox"/> BRGM																	
<input type="checkbox"/> CIC	<input type="checkbox"/> COMIL																	
<input type="checkbox"/> SAMU	<input type="checkbox"/> DIR. DE LA MER																	
<input type="checkbox"/> ARS	<input type="checkbox"/> DEAL																	
<input type="checkbox"/> RECTORAT	<input type="checkbox"/> ROUTES DE GUAD.																	
<input type="checkbox"/> EMIZA	<input type="checkbox"/> OPERATEURS																	
<input type="checkbox"/> DIRECTIONS	<input type="checkbox"/> MAIRIES																	
Date :	19/01/23	Message n°4																
Heure :	18h	Nb de page (dont celle-ci) :	3															

Phénomène :	Type :	Tempête tropicale forte
	Nom :	TAMMY
	Fin d'événement estimée :	Dimanche 22/10/23 à 17h au plus tôt
Situation actuelle :	Position estimée :	13.7 N / 56.6 W
	Distance à la Guadeloupe :	600 km
	Déplacement :	Ouest-nord-ouest 285 degrés à 20km/h
	Pression estimée au centre :	1001 hPa
	Vents moyens maximum sur 1 mn :	VENT 90km/h, RAFALES 110km/h
Prévisions :	Selon le scénario le plus probable à l'heure actuelle le centre de TAMMY est prévu passer à proximité immédiate de la Guadeloupe en fin de nuit de vendredi à samedi. Le système a légèrement ralenti ce qui impacte la chronologie des effets attendus. Fortes pluies et orages La nuit devrait être ponctuée de quelques averses. Demain vendredi, le temps est instable avec quelques moments de répit mais surtout de fréquentes averses parfois orageuses dès le matin. Les averses s'intensifient en cours d'après-midi, en soirée et nuit suivante. Le pic de l'activité pluvieuse est attendu en journée de samedi avec des pluies qui pourraient être diluviennes et accompagnées de nombreux orages. Les pluies devraient se poursuivre de façon plus durable dimanche alors que TAMMY poursuivra sa course au nord de l'Arc. Les cumuls attendus sur l'épisode sont de l'ordre de 200 millimètres (1mm = 1 litre par mètre carré) Vent Le vent s'établit progressivement en journée de vendredi. Au plus fort, dans la nuit de vendredi à samedi et samedi matin, les vents moyens pourraient atteindre des valeurs entre 80 et 100 km/h, ces valeurs pourraient être localement plus importantes. Des rafales possibles à 120km/h voire plus sur le relief et sous les orages. La direction du vent devrait progressivement s'orienter au nord-est en cours de journée de vendredi et par la suite s'établir au Nord-Nord-ouest samedi en matinée.	

	<p>Mer</p> <p>La mer se creuse progressivement par houle d'Est. La dégradation franche de l'état de mer se met en place dans la nuit de vendredi à samedi avec des creux voisins de 5 m en façade Atlantique la nuit prochaine.</p>
Données observées :	<p>Recueillies aujourd'hui: sur les dernières 24 heures: 34mm sur les Abymes 23mm à Lamentin 26mm à Baie-Mahault</p>
Prochain bulletin :	

MESURES A PRENDRE	
<p>Mesures Individuelles mentionnées par Météo France dans son message</p>	<p>OMI1 : Écouter les bulletins météo et les consignes diffusées (internet, kiosque, radio et télévision) ;</p> <p>OMI2 : Préparer les habitations : 1) consolidation, 2) protection des ouvertures, 3) mise à l'abri et hors d'eau des objets personnels et des documents, organisation du stockage de nourriture et matériel divers... 4) Déconnexion des systèmes de remplissage de la citerne d'eau pluviale et protection des réservoirs le cas échéant ;</p> <p>OMI3 : Évitez les baignades et les activités nautiques de loisirs ;</p> <p>OMI4 : Protéger les embarcations nautiques ;</p> <p>OMI5 : Effectuer les derniers achats pour acquérir une autonomie de plusieurs jours ;</p> <p>OMI6 : Faire le plein de votre véhicule ;</p> <p>OMI7 : Prévoir une somme d'argent liquide pour pouvoir acheter des denrées de 1^{ère} nécessité ;</p> <p>OMI8 : Mettre à l'abri les stocks de marchandises et de denrées périssables dans les commerces et mettre en sécurité les chantiers pour les entreprises (démontage des grues, installations aériennes et échafaudages...) ;</p> <p>OMI9 : Démontez les antennes de télévision et enlever autour de la maison toutes installations susceptibles d'être emportées.</p> <p>OMI10 : Préparer la mise à l'abri des animaux - Identifier un lieu sûr et constituer des réserves d'eau et de nourriture</p>

<p>Mesures Collectives adaptables au contexte par le Préfet</p>	<p>OMC1 : Confirmer et communiquer au SIDPC en Préfecture l'identité et les coordonnées des agents de permanence 24/24 ;</p> <p>OMC2 : Rendre compte sans délai des difficultés rencontrées et/ou des besoins ;</p> <p>OMC3 : Fermeture des établissements scolaires le vendredi 20 octobre ;</p> <p>OMC4 : Mettre en place les PC communaux et préparer les dispositifs de gestion de crise ;</p> <p>OMC5 : Dernières vérifications par les mairies des conditions d'accueil des populations dans les abris (bâtiments et conditions matérielles...) ;</p> <p>OMC6 : Mettre en place les dispositions nécessaires pour les liaisons avec les PC Fixes et Opérationnels (liaisons radio, Immarsat, groupe électrogène, etc.) ;</p> <p>OMC7 : Mettre en alerte les agents de permanence à leur domicile ;</p> <p>OMC8 : Mettre en œuvre les mesures de sécurité maritimes, portuaires et du matériel flottant ;</p> <p>OMC9 : Mettre en sécurité les infrastructures stratégiques et activer les établissements hospitaliers ;</p> <p>OMC10 : Mettre en alerte les équipes de renseignement et de reconnaissance.</p> <p>OMC11 : Randonnées en montagne et sorties en mer interdites.</p>
--	---

LE CENTRE OPÉRATIONNEL DÉPARTEMENTAL EST ACTIVE DEPUIS CE JEUDI 19 OCTOBRE à 16H.

**NUMÉROS CONFIDENTIELS DU CENTRE OPÉRATIONNEL DÉPARTEMENTAL
NE PAS DIFFUSER A LA POPULATION**

- Téléphone : 0590 99 69 01/0690 54 04 10
- Téléphone satellite : 00 870 772 546 984 / 00 870 772 233 170
- Mail : astreinte@guadeloupe.gouv.fr

- FIN DE MESSAGE -